

<https://www.snetap-fsu.fr/Bretagne-Nous-ne-siegerons-pas-au-CTREA-du-27-fevrier-2019.html>



Communiqué.

Bretagne - Nous ne siégerons pas au CTREA du 27 février 2019.

- En Région -

Date de mise en ligne : jeudi 7 mars 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les élus SNETAP au [CTREA](#) Bretagne expriment leur mécontentement face à leur autorité académique et les raisons pour lesquelles ils ne siégeront pas dans cette instance. En effet, cette dernière se préoccupe davantage de la mise en oeuvre de la loi sur la "liberté de choisir son avenir professionnel" plutôt que des questions et des chantiers restés en souffrance, des moyens toujours en baisse et auxquels nulles solutions concrètes et recevables sont apportées, et des situations préoccupantes dans des établissements.

[">Lire leur communiqué.](#)

[Consulter le communiqué de novembre 2018](#) sur la loi "liberté de choisir son avenir professionnel".